

Un nouvel opérateur mobile occasionnerait une baisse des prix de 7%, selon Bercy

L'entrée d'un nouvel opérateur mobile tirerait les tarifs vers le bas. Cette nouvelle affirmation, répétée à l'envi par les détracteurs des trois opérateurs majoritaires, provient cette fois-ci d'un rapport gouvernemental issu des services de la Direction générale du Trésor et de la politique économique (DGTPE).

Selon les conclusions de document publiées par *Les Echos*, des spécialistes du ministère de l'Economie et des Finances estiment que l'entrée en lice d'**un quatrième opérateur occasionnerait une baisse des prix de 7% et augmenterait le taux de pénétration du mobile sur le territoire** (88% en mars 2008).

Un 4ème opérateur ne serait pas sans conséquence pour les trois opérateurs majoritaires. « *L'entrée d'un nouvel opérateur sur un marché se traduit nécessairement par une perte [...] pour les acteurs industriels dans leur ensemble, provenant de la diminution globale de la rente d'oligopole des opérateurs en place.* » En clair, **Bouygues Telecom, Orange et SFR** verraient leurs revenus diminuer d'au moins **852 millions d'euros**, selon le rapport.

Les experts prévoient qu'un quatrième opérateur pourrait s'adjuger 12% du marché de la téléphonie mobile en six ans, tandis que la douzaine d'opérateurs mobiles sans réseau (MVNO) n'en détiennent actuellement que 4,7%.

En revanche, pour les abonnés, la manœuvre serait efficace. Pour l'ensemble des Français, l'économie avoisinerait les 373 millions. Le nouvel opérateur en question, qui devrait investir 800 millions d'euros dans son réseau, rapporterait quant à lui, rien moins que « *721 millions d'euros sur quinze ans* ».

Ce nouvel épisode s'ajoute à une kyrielle de chapitres consacrés à l'entrée sur le marché français d'un nouvel opérateur. L'attribution d'une quatrième licence fait depuis de longs mois les frais d'une double opposition, celle d'un gouvernement désireux, semble-t-il, de ménager la chèvre et le chou et celle d'opérateurs accrochés à leurs positions.

L'attribution d'une nouvelle licence pour **619 millions d'euros**, délivrée en un seul bloc, ne semble plus être à l'ordre du jour, le gouvernement privilégie à ce stade trois scénarios. Le plus plausible, le découpage de la licence en blocs vendus séparément semble, en l'état, la plus susceptible d'être choisie.

[Free](#) (groupe Iliad), candidat de longue date, semble s'être conformé à l'idée d'une licence vendue en blocs séparés. Rappelons que tout dernièrement, le fournisseur d'accès s'est dit prêt à devenir un opérateur mobile. [Bouygues Telecom n'a pas manqué de souligner son hostilité](#) face à se potentiel concurrent.

Ce nouveau rapport met une fois de plus le doigt sur l'épineuse question de la quatrième licence. Si globalement, les auteurs en soulignent les bénéfices, ils ne ferment pas totalement la porte aux **MVNO** (opérateurs virtuels) « *qui peuvent permettre de renforcer la concurrence sur le marché de détail et*

donc d'obtenir des baisses de prix pour les consommateurs, sans avoir à supporter les coûts de déploiements d'un réseau supplémentaire» . Mais aujourd'hui, ces opérateurs virtuels ont bien du mal à émerger, [la faute aux conditions](#) de leurs opérateurs hôtes, selon le Conseil de la concurrence.